

Déc. 2015 / N°1



## Patrick CHAIZE Sénateur de l'Ain

En action

## Le point avec Patrick Chaize :

« Je veux retisser les liens entre les élus locaux et le Sénat. »

## Comment prend-on ses repères au Sénat ?

Le Sénat est un monde particulier où l'amplitude horaire est énorme, où le travail est intense, où il faut se faire connaître et reconnaître. J'ai dû me familiariser très vite avec cet environnement où je suis arrivé seul. Il faut comprendre son fonctionnement, prendre des positions (ne serait-ce que pour l'élection du président de l'assemblée ou de groupe politique), prendre aussi la parole. Je me suis battu pour figurer dans une commission où ie me sente à l'aise. C'était pour moi primordial. Cette première année a été très prenante, mais difficile de faire autrement si l'on veut remplir son mandat. C'est en tout cas ma conviction.

# Qu'est-ce qui est essentiel : l'expérience de l'élu ou la compétence du professionnel ?

Les deux ! C'est difficile de discuter de la loi NOTRe si l'on n'a pas d'expérience d'élu local en matière de financement, d'intercommunalité ou de vie pratique locale. J'ai pu mesurer combien à Paris on avait oublié la ruralité). C'est aussi utile de bien connaître la communication électronique et le développement du numérique dans une assemblée où peu d'élus ont appréhendé les questions des techniques du très haut débit, de la téléphonie mobile, ou de l'avenir de la Poste, par exemple. Mon expérience professionnelle me permet aujourd'hui d'être au cœur des

débats, des enjeux et des décisions dans ces domaines. Ces questions sont essentielles pour l'avenir de notre pays.

## Comment organisez-vous votre semaine?

Je suis au Sénat du mardi matin au jeudi soir ; sur le terrain dans l'Ain, du vendredi au lundi. Je dispose à ma permanence parlementaire de Bourg-en-Bresse de deux collaboratrices qui s'occupent des différents dossiers, du suivi des textes, des courriers, de l'agenda ; je dispose aussi d'une collaboratrice à temps partiel à Paris qui grâce à sa formation de juriste apporte son soutien à l'équipe.

## Êtes-vous tiraillé entre Paris et l'Ain ?

J'assure très bien le lien même si j'ai été grandement accaparé par cette première année de mandat. Je veux retisser les liens entre les élus locaux et le Sénat. Je veux redonner des réflexes. Je compte sur la communication pour reconstruire cette relation. Une communication moderne, une présence de terrain pour rencontrer les territoires, expliquer le rôle du Sénat, faire remonter ce qui rend la vie des élus si difficile. J'assiste aussi à de nombreuses manifestations et réunions.



#### **Debout et forts!**

La France vient de vivre de terribles évènements qui ont frappé chacun d'entre nous en plein cœur. Face au terrorisme et à la barbarie, il faut protéger les Français, préserver leur sécurité et garantir l'ordre dans le respect de nos principes démocratiques. Cette situation sans précédent appelle en effet des réponses efficaces, adaptées et rapides, tant au niveau national que sur le plan international. En ce sens, j'ai soutenu l'Exécutif dans la mise en œuvre des mesures qui s'imposaient. Pour avoir la force de mener ce combat et le gagner, tous les Français doivent se maintenir debout et forts, plus déterminés que jamais à lutter contre le terrorisme et la barbarie.

### Sommaire



Activité parlementaire au Sénat : une année d'engagement au Sénat



Activité parlementaire sur le terrain à l'écoute des élus locaux de l'Ain



La Haute-Assemblée au Palais du Luxembourg

#### La carte d'identité de Patrick Chaize

- Maire de Vonnas depuis 2008
- Groupe : Les Républicains
- Commission : aménagement du territoire et développement durable
- Groupes d'études :
- Communications électroniques et Poste
- Développement économique de la montagne
- Nouveaux usages, nouveaux médias
- Société numérique
- Energie
- Vigne et vin



#### • Durant la session 2014-15 :

- Membre de la commission mise en place par le Premier Ministre, sur les concessions d'autoroutes
- Membre de la commission d'enquête sur la réalité du détournement du crédit d'impôt, recherche de son objet, et de ses incidences sur la situation de l'emploi et de la recherche en France



### Organismes extra-parlementaires

- Membre du CA de l'ANEM (Association Nationale des Élus de la Montagne)
- Président de l'AVICCA (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel)
- Membre du comité de concertation France Très Haut Débit
- Membre du comité de concertation sur la téléphonie mobile
- Membre du CA de l'AFE (Association Française de l'Eclairage)
- Membre de la Commission supérieure du service public des postes et des communications électroniques.



## **Activités parlementaires**

Le Sénat exige un investissement intense pour qui veut honorer son mandat. Au-delà de l'actualité politique, il peaufine les lois et réfléchit à la France de demain. Une assemblée où j'ai pu très vite défendre mes convictions et mes préoccupations d'élu. Voici donc le résumé de cette première année au Palais du Luxembourg.



#### 25 propositions de loi (PPL) ou de résolution (PPR) cosignées \_

- PPL visant à permettre aux nouvelles régions d'unifier progressivement le taux unitaire par cheval-vapeur de la taxe sur les certificats d'immatriculation.
- PPL tendant à modifier les dispositions relatives aux centres de gestion de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.
- PPL tendant à garantir le respect du domicile.
- PPL relative au financement des dépenses électorales.
- PPL portant diverses dispositions visant à améliorer le fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours.
- PPR tendant à la création d'une commission d'enquête sur la mise en place de moyens de contrôle dans les gares françaises.
- PPL permettant à tout médaillé militaire de bénéficier d'une draperie tricolore sur son cercueil.
- PPL visant à augmenter de deux candidats remplaçants la liste des candidats au conseil municipal.
- PPL visant à instaurer une tolérance zéro en matière de fraude dans les transports.
- PPL visant à modifier la portée des avis des architectes des bâtiments de france pour certains travaux.
- PPL tendant à rendre le contrat écrit obligatoire pour toute vente d'un véhicule d'occasion.
- PPL visant à créer un certificat de capacité obligatoire pour les chauffeurs de taxi assurant le transport d'enfants handicapés.
- PPL donnant un statut d'association agréée à la confédération française des retraités.
- PPL tendant à faciliter l'implantation de phar-

- macies par voie de transfert en milieu rural.
- PPR relative au service public de l'éducation.
- PPL visant à améliorer l'accès aux droits et à lutter contre la fraude sociale.
- PPL modifiant certaines dispositions relatives aux communes nouvelles et aux intercommunalités (j'ai déposé également une question écrite sur ce thème).
- PPR visant à demander l'instauration d'un « blocus maritime » au large des côtes libyennes.
- PPR tendant à créer une commission d'enquête sur le fonctionnement, la gestion et les orientations de l'agence de l'outre-mer pour la mobilité.
- PPL relative au statut de l'élu local au sein des établissements publics de coopération intercommunale (j'ai déposé également une question écrite sur ce thème).
- PPL visant à lutter contre les démarches engagées à l'étranger par des Français pour obtenir une gestation pour autrui.
- PPL constitutionnelle relative à la compensation de toute aggravation par la loi des charges et contraintes applicables aux collectivités territoriales.
- PPL tendant à renforcer le fonctionnement démocratique du système de retraites.
- PPL en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire.
- PPR présentée en application de l'article 34-1 de la Constitution, tendant à limiter le poids de la réglementation applicable aux collectivités territoriales et à simplifier certaines normes réglementaires relatives à l'urbanisme et à la construction.



jénérale 2015 des Maires de l'Ain à Ainterexpo

## : une première année fort bien remplie

#### $\gg$ 12 interventions longues en séance publique $_-$

- Débat sur les concessions autoroutières : je suis intervenu en tant que membre de la commission mise en place temporairement par le Premier Ministre.
- PJL\* relatif à la transition énergétique pour la croissance verte (1re lecture) : intervention concernant les objectifs de la politique énergétique.
- PJL pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (1re et 2e lecture). Mes interventions ont concerné:
  - le champ de compétence des géomètrestopographes.
  - le rapport annuel de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) sur l'effort d'investissement.
  - · la reconnaissance aux collectivités de la qualité de partie dans des procédures de règlement des différends devant l'ARCEP et certaines juridictions.
  - l'obligation de couverture dans les zones « blanches » et « grises » de téléphonie mobile. Je me suis battu à ce sujet tant il me semblait important que les communes rurales ne soient pas exclues du processus, si l'on veut réduire de manière effective la

\* Projet de loi

- fracture territoriale insupportable qui subsiste encore en ce domaine.
- le statut de zone fibrée, amendement que j'ai défendu et qui a reçu la sagesse du gouvernement lors des débats, avant d'être adopté. Ainsi, le statut de zone fibrée a été créé et acté dans la loi, l'objectif étant d'accélérer le déploiement du très haut débit pour les territoires les plus avancés dans ce processus par le truchement de mesures d'accompagnement.
- le subventionnement par les collectivités, de l'équipement des logements et locaux à usage professionnel, en vue de leur connexion aux réseaux de communications électroniques ouverts au public.
- PJL relatif au dialogue social et à l'emploi (1re lecture): intervention concernant la possibilité pour le fonds de financement des partenaires sociaux de soutenir l'activité des organismes de recherche.
- PJL relatif au 2º dividende numérique et à la poursuite de la modernisation de la télévision numérique terrestre. Mes interventions ont porté sur :
  - la prise en charge du coût des réaménagements de fréquences par les opérateurs de communications électroniques.

- la prise en compte de l'aménagement du territoire pour toute réaffectation d'une bande de fréquences précédemment utilisée par la diffusion de la TNT.
- le rôle de l'ANFR (Agence nationale des fréquences) pour prévenir et traiter les cas de brouillage.
- PJL de finances pour 2016 : je suis intervenu au sujet de :
  - la fiscalité incitative auprès des entreprises, afin d'atteindre l'objectif fixé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de réduire de 50 %, à l'horizon 2020, la quantité de produits manufacturés non recyclables mis sur le marché.
  - la trajectoire d'évolution, après 2015, de la taxe générale sur les activités polluantes déchets (TGAP déchets), pour ce qui concerne les déchets entrant dans les installations de stockage et de traitement thermique des déchets.
  - la possibilité pour les collectivités territoriales de bénéficier jusqu'en 2022 des attributions versées au titre du FCTVA pour leurs dépenses en matière d'aménagement numérique du territoire, dont la téléphonie mobile.



#### 16 interventions en commission Aménagement du territoire et développement durable -

- PPL relative au 2e dividende numérique et la poursuite de la modernisation de la télévision numérique terrestre – examen de mon rapport pour avis.
- Utilisation de la bande ultra haute fréquence.
- Audition de Pascal LAMY, ancien directeur général de l'OMC (organisation mondiale du commerce) auteur d'un rapport à la Commission européenne.
- Bilan de l'application des lois suivies par la commission-Communication.
- En tant que membre de la Commission d'enquête sur la réalité du détournement du crédit d'impôt recherche, j'ai auditionné Guy Mamou-Mani, président, et Dominique Calmels, président de la commission fiscale, de Syntec Numérique.

- -Transition énergétique pour la croissance verte.
- Groupe de travail sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes - communication.
- NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République): audition de Yves Krattinger, ancien sénateur, auteur du rapport d'information « Des territoires responsables pour une République efficace ».
- Dans le cadre du groupe de travail sur l'aménagement numérique du territoire, j'ai auditionné Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique, concernant l'avis de la Commission européenne sur le Plan France Très Haut Débit. Cette audition fait suite à la question d'actualité que j'ai posée à Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. J'ai également auditionné Emmanuel Macron.

#### 559 amendements déposés ou cosignés -

- NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).
- Transition énergétique.
- Simplification de la vie des entreprises.
- Financement de la Sécurité sociale pour 2015.
- Finances pour 2015.
- · Croissance, activité et égalité des chances économiques.
- Adaptation de la société au vieillissement.
- Biodiversité.
- Modernisation de notre système de santé.
- · Accessibilité pour les personnes handicapées.
- · Renseignement.
- Nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.
- Dialogue social et emploi.
- Télévision numérique terrestre (TNT).
- Droit des étrangers en France.
- Justice du XXIº siècle.
- Financement de la Sécurité sociale pour 2016.
- Finances pour 2016.

(suite page 5)



## Un peu de pédagogie...

#### · Les missions du Sénat :

- Voter les lois
- Évaluer les politiques publiques
- Contrôler l'action du gouvernement

#### · Les travaux parlementaires :

Ils se traduisent par des :

- Propositions de loi et de résolution
- Interventions en commission
- Interventions en séance publique
- Amendements
- Rapports
- Questions écrites, orales ou d'actualité

#### · Le processus législatif

Il s'organise en trois phases :

- La préparation du projet de loi ou de la proposition de loi
- L'analyse, la discussion et le vote du projet de loi ou de la proposition de loi
- Le travail post-parlementaire qui débouche sur la promulgation de la loi

#### • Le Sénat, un règlement modifié en mai 2015 :

La semaine sénatoriale est désormais organisée sur trois jours pour permettre aux sénateurs de participer aux travaux et d'exercer leur mandat sur le terrain. Le travail en commission est valorisé pour mieux préparer la séance plénière dont les débats sont dynamisés et recentrés. Un dispositif de retenues financières s'applique quand un sénateur n'assiste pas au cours d'un même trimestre de la session ordinaire, à la moitié : soit des votes solennels, soit de l'ensemble des réunions des commissions permanentes ou spéciales, soit des séances de questions d'actualité au Gouvernement.

#### · Au service des élus :

- je vous accompagne dans vos démarches,
- je vous représente et vous soutiens dans vos actions,
- je porte vos positions au niveau des instances départementales et nationales,
- je défends la spécificité des territoires de l'Ain et de ses communes, expression de la démocratie,
- j'agis pour l'aménagement, le développement, le dynamisme économique et le maintien des services publics.

#### La réserve parlementaire

Au titre de la réserve parlementaire pour l'exercice 2015, j'ai accompagné 22 projets

communaux. Après avoir donné priorité aux opérations portant sur des équipements numériques, j'ai aidé différents projets (travaux de voirie, construction d'un hangar communal, aménagement d'une place publique, réhabilitation d'une mairie, aménagement d'une bibliothèque, d'un local pompiers, etc.).



Inauguration du CPINI à Chaneins

#### À votre rencontre...

J'ai entamé une série de réunions de terrain, à la rencontre des élus pour vous présenter mon activité, vous écouter et échanger sur les sujets d'actualités. C'est l'occasion pour moi de rappeler le rôle, le fonctionnement et l'importance du Sénat dans la vie politique. La première réunion de "rodage" a eu lieu à Vonnas. D'autres sont programmées par secteur en 2016, selon un calendrier qui vous sera diffusé.

### ... en permanence à votre écoute

Ma permanence parlementaire est installée au 12, rue Paul-Pioda, à Bourg-en-Bresse.
Deux collaboratrices : Sandrine Bertrand et Flavie Comtet vous y accueillent. Tel. 04 74 42 63 92 s.bertrand@clb.senat.fr f.comtet@clb.senat.fr

Préparer l'avenir du numérique pour en faire un atout pour les générations de demain (ici, avec les élèves de Chalamont), c'est un de mes objectifs forts.





- Composition des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.
- Dispositions calendaires et financières relatives à la création des communes nouvelles.
- Enquête nationale sur l'éclairage public.
- Éligibilité des coopératives agricoles au dispositif de suramortissement des investissements.

#### Questions orales

- Régime indemnitaire des exécutifs de syndicats intercommunaux.
- Enquête nationale sur l'éclairage public.

(Toutes ces questions sont en attente de réponse de la part des ministres concernés).

#### Patrick Chaize présente \_\_

• un premier rapport pour avis sur la libération des fréquences J'ai émis un avis dans le cadre de la proposition de loi relative au deuxième dividende numérique et à la poursuite de la modernisation de la télévision numérique terrestre, au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Son objet a été de préciser les conditions de libération de la banque de fréquences 694-790 mégahertz (aujourd'hui utilisée pour la diffusion de la télévision numérique terrestre) et de sa réaffectation à l'internet mobile.

• un second rapport d'information sur la couverture numérique des territoires : « veiller au respect des engagements pour éviter de nouvelles désillusions »

Ce rapport été rendu en novembre 2015 au terme d'une vingtaine d'auditions. Il formule 17 recommandations pour assurer le respect des engagements pris, afin d'éviter de nouvelles désillusions et faire enfin du numérique un outil d'aménagement du territoire, et non une source d'inégalités supplémentaires.

Proposition de loi en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroali-

Adopté au Sénat le 9 décembre, ce texte dont je suis co-auteur vise à apporter une réponse structurelle à la crise de la filière agricole. Avec mes collègues, nous avons en effet décidé de solliciter tous les leviers pour sauver l'agriculture française.



- État d'urgence : dans le cadre du contrôle effectif par le parlement de la mise en œuvre de l'état d'urgence, le Sénat a mis en place dès fin novembre un comité de suivi et a doté la commission des lois des prérogatives de commissions d'enquête le jeudi 10 décembre, afin de garantir les libertés individuelles et collectives, mais aussi conforter l'efficacité du dispositif le cas échéant.

#### - Projet de loi santé :

- Tiers payant généralisé : point « phare » du texte, cette mesure généralisée et obligatoire est une mesure idéologique qui met l'exercice libéral dans une situation de tension majeure. Je me suis prononcé contre cette mesure au nom de la liberté de choix des patients, de la liberté d'exercice et de la responsabilisation des patients.
- Instauration du Groupement Hospitalier Territorial (GHT) : j'ai défendu cette disposition qui vise à réduire les inégalités territoriales avec l'instauration des groupements hospitaliers de territoire en remplacement des communautés hospitalières de territoire (CHT) et de garantir une véritable offre de proximité rationnalisée pour les habitants.
- Mise en place du « paquet neutre » : considérant que l'introduction du «paquet neutre » constituait une mesure prématurée et qu'un travail de coopération et de rapprochement avec les pays européens était nécessaire avant d'appliquer une telle mesure, j'ai voté la suppression du « paquet neutre » ainsi que la transposition de l'article 10 de la directive européenne du 3 avril 2014 qui prévoit que les avertis-

sements sanitaires doivent recouvrir 65 % de la surface d'un paquet de cigarettes.

À l'heure où le présent document est en cours d'impression, il est à noter que la commission des affaires sociales du Sénat a déposé une motion de procédure qui de fait rejette le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale. Reste à voir si celle-ci sera adoptée.

- Projet de loi de finances pour 2016 : représentant des collectivités territoriales, le Sénat a adopté un grand nombre de mesures et a notamment souhaité revenir sur la baisse et la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (la DGF).
  - Le Sénat a estimé qu'il était logique de défalquer le poids cumulé des normes imposées par l'Etat aux collectivités en votant pour une réduction de 1,6 milliards d'euros de la baisse programmée de 3.67 milliards d'euros de DGF en 2016. Ainsi, les collectivités participeront à l'effort national de redressement des comptes publics, ceci uniquement pour ce qui leur incombe directement (en l'espèce 2 milliards d'euros en 2016).
- · J'ai défendu un amendement visant à la reconduction du FCTVA pour les dépenses d'investissement des collectivités en matière d'aménagement numérique (pour 2016-2022) et en matière d'extension de la couverture mobile (pour 2015-2022). Ces mesures constituent un impact financier fort pour le budget des communes.
- Communes nouvelles : j'ai voté pour l'extension au 1er janvier 2017 de la prorogation du dispositif financier d'incitation à la création de communes nouvelles ainsi que l'extension à la dotation de consolidation.





Couverture numérique des territoires : veiller au respect des engagements pour éviter de nouvelles désillusions

## L'actualité en action

# Numérique

ntervention à Bercy, dans le cadre de la conférence nationale sur le plan France très haut débit.



Accueil d'Axelle Lemaire, sécrétaire d'État chargée du numérique, lors du colloque TRIP 2015 organisé par l'AVICCA.



Pompiers à Marboz aux côtés du Préfet de l'Ain et de Damien Abad, président du Conseil départemental et président du CA du SDIS.



re de la préparation de la licipation à une mission au casion d'évoquer la place ses françaises. Dans le cadr Cop 21, part Kénya, l'oc des entrepr



Les Sources à Viriat.



Inauguration de l'Atelier 208, nom donné au nouveau complexe sportif et culturel de Saint-André-de-Corcy.



Intervention lors de la table ronde consacrée à la loi NOTRe, à l'initiave de l'association des Maires de l'Ain.

Je vous invite à me rejoindre sur internet et à suivre mes actualités



Site internet: www.patrick-chaize.fr

Twitter: @P\_Chaize



Permanence parlementaire

12 rue Paul Pioda - Bourg-en-Bresse Tél.: 04 74 42 63 92